

XIV Assemblée Générale

II Commission

“Immigration et Émigration, actions et instruments de la coopération entre villes et régions euro-méditerranéennes”

2009

MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Ilia Mazzone

La deuxième Commission a approfondi la thématique concernant le lien entre la migration et le développement local. Cet argument joue un rôle central dans les initiatives décrites ci-après:

L'INITIATIVE CONJOINTE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE ET DES NATIONS-UNIES SUR MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT, où la II Commission a été impliquée dès l'an passé, a lancé un appel à proposition visant la création d'un lien positif entre le phénomène de l'émigration et le développement dans les pays d'origine, de destination et de passage des migrants.

Le Forum Algérien pour la Citoyenneté et la Modernité a obtenu l'approbation de deux projets dans le cadre de cet appel: un sur les capacités des migrants et l'autre sur les droits des migrants, tous deux en partenariat avec la Région Sicilienne.

La deuxième Commission, avec Mme Colleo de Nomisma, a contribué à l'élaboration du projet «**For most of it I have no words**» sur les droits des migrants, pour un budget entièrement financé par les Nations-Unies de 200.000 euros. Ce projet vise à produire des informations sur les droits des migrants et sur le danger lié à l'utilisation irrégulière des canaux de la migration, également par le biais d'une communication adaptée aux jeunes et à des campagnes de sensibilisation de l'opinion publique. En même temps, il entend réduire l'attitude négative de la population des régions européennes touchées par l'arrivée irrégulière des migrants qui traversent la Méditerranée, surtout en Sicile. La personne de contact de ce projet pour le Forum Algérien est M. Nourredine Sbia, qui a déjà formé une équipe de projet de haut niveau, dont le chercheur Saib Musette; Amine Sbia fournira également une contribution indispensable à ce projet.

Pour la Région Sicilienne la personne de contact est M. Attaguile, qui sera aidé non seulement par le secrétariat de la II Commission, mais aussi par le service immigration du Département Famille, Politiques Sociales et Autonomies Locales de la Région Sicilienne institué récemment.

LE PROJET OBSERVATOIRE EURO-MÉDITERRANÉEN SUR MOBILITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL a été partagé avec les Autorités Locales de l'Égypte, la Tunisie, l'Italie (Sicile et Sardaigne) ainsi qu'avec les Associations qui œuvrent dans le Maghreb, en France et en Espagne.

Ce projet, élaboré par la II Commission avec Nomisma, entend répondre à l'exigence de la valorisation du potentiel des flux de mobilité humaine, financière, économique et culturelle en

termes de développement local et transnational et d'intégration territoriale.

Ce projet entend favoriser la coopération entre territoires pour développer des initiatives transnationales concrètes, dans un cadre de dialogue inter-régional par le biais de la création d'une plateforme opérationnelle pour des tables thématiques. Cette plateforme prévoit la participation des différents niveaux administratifs essentiels (local, central, européen) et la coopération entre sujets publics et privés, en valorisant les réseaux de collaboration institutionnelle et privée qui existent déjà dans le bassin.

L'Organisation des Villes Arabes a accordé sa propre disponibilité à contribuer tant pour représenter les 400 municipalités arabes que pour repérer une partie des fonds nécessaires. La Région Sicilienne a elle aussi manifesté son intérêt mais aussi la volonté d'une implication directe à définir. Ce projet compte en outre sur le prestigieux appui institutionnel de la Chambre des Autorités Locales du Conseil de l'Europe et du Comité des Régions.

La II Commission est en train d'étudier d'autres projectualités partagées avec la Région Sicilienne visant la FACILITATION DE LA GESTION DE LA MIGRATION POUR LE TRAVAIL, adressées notamment aux immigrés et migrants potentiels provenant de la Tunisie.

A l'occasion de l'Assemblée générale du Coppem, l'Avis: **“Renforcer l'approche globale en matière de migration: augmenter la coordination, la cohérence et les synergies”** a été distribué dans un format électronique à tous les participants, conformément aux accords avec la COMMISSION LIBERTÉ, SÉCURITÉ ET JUSTICE (CONST) DU COMITÉ DES RÉGIONS. Cet avis, approuvé en juin par le Comité des Régions, “souligne la nécessité d'améliorer l'intégration des migrants dans le tissu social du pays d'accueil car ils sont essentiels au développement tant de leur pays d'origine que de celui d'arrivée”. Le Comité des Régions “est absolument convaincu que les pouvoirs locaux et régionaux se trouvent en première ligne dans l'élaboration, la mise en place, l'évaluation et le contrôle des politiques en matière de migration et qu'ils devraient donc être considérés comme des interlocuteurs centraux dans le développement de ces politiques”. Cette conviction partagée est un point central dans les travaux de la II Commission.

Enfin, le DOCUMENTAIRE “LES DIFFÉRENTS VISAGES DE L'ÉMIGRATION ENTRE LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE”, mis en scène par Ilia Mazzone, produit par le Coppem, avec le parrainage de la Région Sicilienne, a été transmis cette année sur la chaîne satellitaire Rai Med, en italien et en arabe. En outre le directeur de la Caritas Italienne s'est déclaré disponible pour distribuer ce dvd à travers les nombreuses Caritas présentes dans toute l'Italie.